



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2013

Le président, Pierre Paunet, accueille les personnalités :
Mr Nisse, président de l'ADTLB; Mme de Sereville-Niel, archéo-anthropologue;
Mr Maury, maire de Thaon; les correspondants de la presse locale, ainsi que les donateurs et amis de l'association et quelques anciens bénévoles des chantiers de fouilles.

Il présente les excuses de:

Mme Isabelle Attard, député du Calvados; Mr Jean-Léonce Dupont, président du Conseil Général du Calvados ; Mr Pascal Bouchon, président de l'association " Patrimoine Rural du Bessin " ; Mr Jean Leproux, président honoraire de l'AVET ; Mme Annette Poussard, vice-présidente de l'AVET ; Mr Benoist Caillaud, administrateur du site de l'association; Mme Catherine Menesson, membre du conseil d'administration de l'AVET ; Mr François Caligny-Delahaye, archéologue et membre du conseil d'administration et de quelques membres donateurs.

Le président remercie la municipalité de Thaon pour la mise à disposition de la salle et annonce ouverte la 20^o assemblée générale de l'AVET.



Le président ouvre la séance à 20 H45

BILAN MORAL

Présenté par Pierre Paunet, président :

➔ Plusieurs réunions ont été organisées en mairie de Thaon pour étudier et préparer la période post fouilles, très importante pour l'avenir du site.

La procédure à suivre étant assez complexe, en accord avec la mairie, il a été décidé de confier cette tâche à la Communauté de Communes d'Orival qui a l'habitude de ce genre de dossier et qui détient les compétences en matière de "culture".

➔ La préemption votée en 2004 sur les terrains environnant l'église a été réduite par la mairie. Quelques parcelles inintéressantes ont été exclues de cette préemption.

➔ Le samedi 30 mars, par un froid glacial, une toute petite poignée de bénévoles a entrepris le traditionnel nettoyage de printemps suivi de la collation offerte par l'AVET.

➔ Le 18 mai, l'AVET a participé, à hauteur de 1 000 €, à l'opération : " pierres en lumière" mise en œuvre par l'ADTLB, présidée par Mr Nisse.

Un concert de trompes de chasse a agrémenté cette superbe soirée.

Le président remercie Mr Nisse pour son importante implication dans cette manifestation qui fut un véritable succès malgré une météo mitigée.

➔ De nombreux groupes de visiteurs ont été accueillis durant le 1^o semestre 2013, particulièrement des belges par trois fois, des allemands, le fidèle groupe havrais de patrimoine et par trois fois également, les Amis des Beaux-Arts de Rouen, accompagnés de Mr Decaens, ardent défenseur du patrimoine et membre donateur de l'AVET.

Par contre, l'été a été calme en demande de visites de groupes.

➔ Par ailleurs, l'AVET a de nouveau financé entièrement une nouvelle édition de 5 000 dépliant destinés aux visiteurs et offices de tourisme.

➔ En juillet et août, et ce depuis 20 ans, des bénévoles de l'association ont accueilli les visiteurs du dimanche après-midi. Ceux-ci sont unanimes pour exprimer leur intérêt et leur enthousiasme sur les révélations prodiguées par les orateurs, mais toujours peu de ventes.

➔ Mêmes constatations pour les journées du patrimoine, 58 visiteurs le samedi et environ 200 le dimanche.

➔ Le journal n° 13 est en voie de parution imminente, le tirage est en cours chez l'imprimeur à Condé-Sur-Noireau.

Ce journal accompagnera les prochains reçus fiscaux.

Vous y trouverez un article de Cécile Allinne qui vous dévoile sa campagne de fouilles de 2012, un autre article sur la restauration de la vieille église en 1770-1775 et vous en apprendrez plus sur l'importance des registres paroissiaux, largement consultés par les généalogistes.

➔ Les connexions à notre site internet sont toujours en progression : plus de 67 000 à ce jour.

➔ Les reçus fiscaux de 2013 ont été transmis à chaque donateur, le président les remercie vivement pour leur soutien.

➔ Un de nos donateurs, Mr Reinhardt Meyer, demeurant à Bonn, Allemagne, a pris sa retraite cette année. Il était directeur administratif d'une importante société de Bonn (kulturwerk bild-kunst) et le directoire de cette société a mis à disposition de Mr Meyer la somme de 10 000 € en faveurs d'institutions culturelles de son choix. Il a proposé de répartir cette somme entre deux entités de Bonn et l'AVET, soit un montant de 3 333 €. Le président, très ému, remercie chaleureusement Mr Meyer pour sa générosité envers notre petite association française.

La vieille église attire de plus en plus de cinéastes. Récemment, des plans ont été tournés sur la vie de Guillaume le Conquérant. Ce docu-fiction de 90 mns sera diffusé l'an prochain sur ARTE. Mr Pierre Bouet, notre vice-président en a été le conseiller technique.

Il est possible d'en savoir plus en feuilletant le magazine " Patrimoine Normand " n° 87 qui vient de paraître.

Quant au groupe " recherches " de l'AVET,, les réunions se sont succédées au cours de l'année.

L'essentiel des actions ayant été présentées, le président propose de passer au vote.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Présenté par Yves Leullier, trésorier

Voir les bilans en annexe 2.

Comme l'an passé, le solde du compte bancaire peut sembler élevé mais de nombreuses dépenses sont à prévoir : datations au carbone 14, panneaux, participation à l'installation d'un nouveau portail, impression de l'ouvrage en cours, nouvelles cartes postales, documentation après restauration, etc...

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Le Président remercie le trésorier ainsi que les donateurs pour la confiance qu'ils témoignent à l'AVET.

PROJETS 2013/2014

Présentés par Pierre BOUET, vice-président

Continuation des actions traditionnelles :

- ▲ Accueil des visiteurs les dimanches de juillet / août
- ▲ Accueil des visiteurs lors des journées du patrimoine
- ▲ Accueil des groupes selon les rendez-vous
- ▲ Nettoyage du site le 29 mars 2014
- ▲ Publication du journal n°14

FOUILLES PREVUES EN 2014 :

Dans le secteur ouest en contrebas, hors enclos paroissial, dirigées par Cécile Alline. Ces fouilles permettraient d'avoir une confirmation de l'utilisation du site depuis la période antique (1^o -2^o siècles) : temple antique (fanum) ou structures d'habitat (découverte de céramique, matériel domestique et agricole ...)

A cours de ces fouilles extérieures, il sera plus facile d'évacuer l'eau et de descendre plus profondément, Mme Alline étant spécialiste des fouilles en milieux humides.

Il sera intéressant également de fouiller au nord de l'église, à côté et au-delà du gué.

ACHEVEMENT DU LIVRE SUR LES EGLISES DE THAON :

Les recherches sont quasiment terminées.

▲ Partie historique pratiquement achevée.

▲ Partie archéologique et anthropologique : attendre la fin des études sur les 437 squelettes, puis les données devront être traitées (médecin pathologiste ; étude paléo-démographique ; spécialistes du bois ; études dendrochronologies...)

Un spécialiste du bois (CNRS) a commencé à étudier les restes de cercueils : utilisation surtout de chêne, frêne et aubier.

A rechercher : comment s'approvisionnaient-ils en bois ? Artisanat local ?

Analyses de dendrochronologie à prévoir avec datations au carbone 14 > La comparaison des deux analyses permettra des datations précises.

Une étude sur les 1500 clous de cercueils est également prévue.

Ce travail fera l'objet de deux rédactions : un travail de chercheurs avec une masse d'informations, des plans ...

Et un travail à l'intention du grand public (joint à l'ouvrage historique) 50 pages d'archéologie et 50 pages d'anthropologie.

RESTAURATION FINALE :

Accord de la DRAC et de la Communauté de Communes

Il faut trouver un architecte habitué aux restaurations en accord avec la DRAC, pour établir un devis. Mr François Pougheol, architecte à Caen possède la longue expérience nécessaire à ce projet.

▲ Analyse du dossier :

- nouveau sol : en sable compact de couleur neutre et deux églises antérieures (celle du VII^o et celle du XI^o siècle) dessinées au sol.

- Nettoyage des murs intérieurs, enlever les mousses et lichens, laisser les pierres nues ou badigeon blanc ou crème ?

- Restauration extérieure, remplacer les pierres qui se délitent par des pierres d'apparence vieilles,

- Marquer les bas-côtés (petit muret enfoncé dans le sol, dallage à fleur de sol)

- Prévoir un drainage pour empêcher l'eau de pénétrer dans les murs.

- Remplacer le grillage américain datant de 1944.

Une phase de négociations techniques va commencer en présence de l'AVET.

Le devis sera soumis à la DRAC et la Communauté de Communes puis un appel d'offres sera lancé au niveau européen.

Devenir du bâtiment :

▲ Monument Musée avec panneaux sur :

- l'histoire du monument > églises antérieures

- l'histoire et les résultats des fouilles archéologiques et anthropologiques

- l'originalité de l'art roman de Thaon.

▲ Autres activités possibles :

- des sons et lumière à l'extérieur, illuminations certains week-end...

Possibilité de concerts de cors de chasse (instruments à cordes exclus)

Des messes peuvent être dites, l'église n'étant pas désaffectée ; pas de trace d'acte d'exécration (acte juridique conjoint entre le préfet et l'évêque)

Reconstitution en 3D avec églises successives :

A partir d'un plan en deux dimensions et sur la base du dessin pierre à pierre établi par l'archéologue, François Caligny-Delahaye, la reconstitution pourra être faite par un étudiant infographiste avec un contrat de 3 mois.

Voir en annexe 1, la présentation de Mme Clémentine Legay.

Reconstituer le stock :

- ▲ Rééditer des dépliants
- ▲ Rééditer des cartes postales
- ▲ Publier une brochure de 16 pages

Voté à l'unanimité.

ELECTIONS du BUREAU

Sont déclarés sortants: Catherine Menesson, Pierre Bouet, Yves Leullier et Pierre Paunet qui se représentent.

Une nouvelle candidature : Micheline Inizan

Voté à l'unanimité.



QUESTIONS DIVERSES

→ Mr François Piednoir, donateur de l'AVET et président des " Amis du Randonneur à bicyclette " n'a pas pu venir ce soir. Il a transmis le n° 53 de septembre 2013 de son magazine où figure un superbe article sur la vieille église de Thaon.

→ Mr Michel Noël, donateur de l'AVET, a rencontré Mme Durand qui lui a remis une aquarelle peinte en 1935 par son mari Mr Henri Durand, ancien architecte. Cette aquarelle représentant l'église est devenue propriété de l'AVET.

Remerciements à Mme Durand et Mr Noël.



Intervention de Cécile de Seréville-Niel, archéo-anthropologue

" Maurine Lesacher, étudiante en master I, devait vous présenter le travail qu'elle a effectué cette année sur la population inhumée dans le chœur actuel de l'église. Malheureusement, elle ne peut être présente ce soir.

Son étude se concentre essentiellement sur les inhumations en dehors du chœur du XI^e siècle et à l'intérieur du chœur du XII^e. Il s'agit d'une zone privilégiée dans laquelle les sépultures sont principalement des sépultures d'immatures.

Le but est donc de réaliser une étude ostéologique de la population (état sanitaire, âge, sexe) puis une comparaison avec les inhumations de l'intérieur de l'édifice ainsi qu'une comparaison avec d'autres édifices de la région (Cherbourg, Rouen et Portejoie).

Dans le chœur, on dénombre 60 structures dont 44 font partie de l'étude. Parmi ces 44 individus en place, 1 structure s'est trouvée ne pas être une sépulture

La population est essentiellement constituée d'immatures, seulement 4 adultes dont un très jeune adulte. Parmi ces immatures, beaucoup de périnataux.

Pour l'instant, seule l'étude ostéologique a été effectuée : âge et pathologie s'il y a lieu.

L'âge est donné par l'étude des dents et par la mesure des os longs.

Répartition en labo par classe d'âge sur 41 sépultures :

Périnataux : 27% (7 à 8 mois lunaires = 25% ; 8 à 9 mois lunaires = 17% 10 mois = 58%. La majorité des individus sont morts autour de 10 mois lunaires donc à terme)

Indéterminés : 22% (plus de la moitié sont des bébés)

> 1 mois et 4 ans : 7%

< 3 ans : 3%

< 2 ans : 29%

5 à 9 ans : 5%

10 à 14 ans : 7%

Nous constatons une dérogation à la règle religieuse qui veut que les enfants mort-nés donc non baptisés ne soient pas inhumés dans les lieux consacrés ".



QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Q : L'ossuaire prévu pour le retour des squelettes pourrait-il être sur le site de l'ancienne église ou dans l'église ?

R de Cécile de Sereville-Niel : Impossible dans l'église, cela occuperait la moitié de la nef. De plus, la législation a évolué récemment. Les squelettes ont le statut très spécifique de mobilier archéologique. On ne peut donc ré inhumé les ossements dans leur lieu d'origine.

La fouille de Thaon va devenir une référence européenne du fait qu'il s'agit d'une église désaffectée. Les fouilles ont été complètes jusqu'au niveau antique : 13 niveaux de fouille à l'intérieur du VI^e au XVIII^e siècle.

Ces ossements feront toujours l'objet d'études : les analyses isotopiques (sur l'alimentation) n'existent que depuis 5 ans. D'autres études, sur l'ADN, par exemple pourront peut-être être possibles dans l'avenir...

Malgré le problème de place au CRAHAM, les squelettes sont traités avec beaucoup de respect. Les prélèvements osseux sont effectués dans des conditions optimales et les individus ne sont pas mélangés.

Q : Le cimetière sera-t-il fouillé ?

R de Cécile de Sereville-Niel : Il doit y avoir environ 10 000 squelettes donc cela demanderait un travail énorme en temps et en moyens.

Q : la pyramide du clocher est envahie par la végétation, un nettoyage sera-t-il fait ?
R de Richard Maury : la mairie va faire le nécessaire en utilisant une nacelle.

Q : On peut voir des pierres tombales dans le cimetière sur des photos anciennes. Comment les retrouver ?

R de Richard Maury : la mairie possède une croix en pierre. Est-il possible de la ramener en la fixant avec un socle ?

R de Cécile de Sereville-Niel : pas le droit d'enfouir un socle dans le cimetière. A voir avec un architecte des Monuments Historiques.

Les autres pierres ont disparu, sans doute volées au cours du temps.

Q : N'y a-t-il pas déjà des études sur les modillons ?

R de Pierre Bouet : il y a eu des travaux sur les églises romanes qui parlent des éléments sculptés, des modillons mais pas d'étude spécifique.

Mario d'Onofrio a étudié les modillons avec les sculptures en Italie du sud mais pas de références sur la Normandie.

La séance est levée à 23H45

Présentation pour l'AG de l'AVET du 25/10/2013 par C. Legay

Introduction.

L'église saint-Pierre de Thaon est une ancienne église paroissiale construite aux XIème et XIIème siècles. A l'époque, l'église est située dans la puissante baronnie de Creully qui contrôle tout le Bessin, de l'Orne à la Vire. Elle est également sous le double patronage du chapitre cathédral de Bayeux et de l'abbaye de Savigny.

Ceci explique sans doute la richesse de son décor sculpté, exceptionnel pour la région. L'église abrite en effet cent modillons dont la plupart sont ornés de masques, un décor en damier typique du style normand, ainsi qu'une vingtaine de chapiteaux sculptés dans la nef et sur les piliers du clocher.

Ce foisonnement, ainsi que la qualité de ce décor sculpté expliquent mon intérêt pour cet édifice.

Aucun ouvrage n'est totalement dédié à l'église de Thaon. Cependant, la brochure éditée en 1996 par les Amis de la Vieille Eglise de Thaon et écrite par Maylis Baylé est une source très importante pour mon travail¹.

En outre, plusieurs auteurs traitent de l'église dans un ou plusieurs passages de leurs ouvrages. Il s'agit de la thèse présentée à l'école des Chartes en 1904 par Louis Engerand intitulée : *Essai sur l'ornementation romane dans le département du calvados* et de celle de Maylis Baylé : *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, qui date de 1991. Lucien Musset accorde également un chapitre fourni à l'église de Thaon dans sa *Normandie romane*² de 1967.

¹ BAYLE Maylis, L'église saint Pierre de Thaon XI° - XII° siècles, Amis de la Vieille Eglise de Thaon 1996

² MUSSET Lucien, Normandie romane, La Basse-Normandie, Abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1975

Il ressort notamment de ces études que l'étude des modillons est laissée de côté, au profit notamment des chapiteaux sculptés des piliers du clocher. J'ai donc décidé de me pencher sur les modillons afin dans un premier temps de déterminer la manière dont j'allais les étudier puis dans un second temps de mener cette étude.

Je me suis également intéressée aux chapiteaux sculptés de la nef et des piliers du clocher. Enfin, j'ai mené une réflexion sur l'usage des outils informatiques dans ma recherche mais également dans la mise en valeur de l'église de Thaon.

Les modillons.

Un modillon est un bloc sculpté placé au faîte des murs des églises romanes pour soutenir la corniche.

L'église de Thaon en compte 100, dont 91 sont encore en état d'être étudiés. La question qui se pose est comment étudier ces sculptures : doivent-elles être analysées, classées et si oui, comment ?

L'étude des modillons dans la sculpture romane française est un sujet quelque peu laissé à l'abandon.

Cependant, en 1842, Théodore Du Moncel publie une étude sur les modillons des églises romanes de la Basse-Normandie dans le *Bulletin monumental*.³

Dans sa thèse citée plus haut, Louis Engerand s'attarde un moment sur les modillons de Thaon : « On y remarque quatre têtes accolées, une tête de chat, un homme ramenant ses jambes par-dessus les épaules et embrassant son pied, une tête de mouflon, une bête à un seul œil, une tête avec une corne, un homme dont la joue est déformée par une fluxion, un homme à cheval sur un phallus, un homme tenant sa jambe et montrant son sexe, un homme mettant dans sa bouche une sorte d'entonnoir ... »

Toutefois, à part quelques allusions comme celle-ci, les modillons de Thaon sont restés dans l'ombre des chapiteaux de la nef et de la travée sous clocher.

Classer ces modillons pour ce qu'ils représentent me semble la première chose à faire pour leur étude.

³ DUMONCEL Théodore, « Étude sur les modillons des églises romanes de la Basse-Normandie » in *Bulletin monumental*, tome n°8, p.16-26

Cela permettra dans un premier temps de faire face à leur multitude. Mais, dans cette multitude, beaucoup se ressemblent et peuvent, à mon avis, être étudiés ensemble par la suite.

Louis Engerand, dans son travail sur la sculpture romane en Normandie notamment publié dans le *Bulletin monumental*⁴, propose cinq grandes catégories de modillons : les animaux, les figures humaines, les métiers et jeux de l'époque, les sujets obscènes et les motifs géométriques et conventionnels.

Théodore Du Moncel, dans son étude sur les modillons des églises romanes de la Basse-Normandie⁵ propose, lui, deux grandes séries comportant chacune plusieurs catégories ? Les dix catégories de la première série sont : les figures grimaçantes étendues à celles des animaux immondes, les figures torturées, les figures calmes et tranquilles, les double figures, les obscénités, les figures monstrueuses et diaboliques, les figures historiques et symboliques, les figures zodiacales et animaux plus ou moins allégoriques, les figures chimériques, les figures particulières à certaines églises.

Dans la seconde série, Du Moncel place les pièces simples et honorables du blason, les figures simples employées concurremment avec les pièces héraldiques, les variétés et complications figurant des pièces du blason, les combinaisons de ces pièces entre elles, les instruments et ustensiles domestiques, les objets différents ne se rapportant pas directement aux classes précédentes, les moulures et ornements.

Pour notre part, nous classeront les modillons selon une technique empruntée aux deux auteurs mais également adaptée à la seule église de Thaon.

La première catégorie de modillons comprendra les figures humaines ; Ces figures humaines peuvent être soit inexpressives ou sereines, soit grimaçantes.

La seconde catégorie sera celle des animaux qui sont soit prédateurs, soit domestiques.

La troisième catégorie, sera appelée « figures fantasmées » et englobera toutes les sculptures qui ne représentent ni un être humain, ni un animal identifiable. Cette catégorie comprendra elle-même deux sous-catégories : les figures monstrueuses, qui représentent des créatures identifiables mais dotées d'un attribut monstrueux (humain à cornes par

⁴ ENGERAND Louis « la sculpture romane en Normandie » in *Bulletin monumental*, tome n° 68, 1904, p.405-413

⁵ DU MONCEL Théodore, « Étude sur les modillons... », op. cit.

exemple) ; et les figures semi-géométriques, dans ce cas, la figure est totalement fantasque, prise dans des volutes, arabesques et entrelacs.

Quatrième catégorie : quelques rares modillons à Thaon représentent des corps entiers en action, notamment des scènes obscènes.

Enfin, la dernière catégorie comportera tous les modillons géométriques.

La catégorie la plus importante est celle des créatures fantasques, avec 31 modillons. Puis viennent les modillons géométriques (17) , les figures humaines (16), les animaux (8), les corps entiers (7). Restent les sculptures inclassables, le plus souvent à cause de leur état détérioré (12).

Pour étudier ces modillons, j'aimerais proposer un autre type de classement, basé sur le style de la sculpture, dont certains se retrouvent dans d'autres églises de la région.

Le premier style que j'ai dégagé se retrouve beaucoup dans les sculptures fantasques. Les modillons de ce style représentent des créatures souriantes ou la bouche ouverte ou encore tirant la langue. Leurs formes sont très géométriques mais aussi très simples. J'ai retrouvé des créatures de ce style à l'église Saint-Martin d'Anguerny, qui date du XIe siècle⁶ ; à Notre-Dame de Biéville⁷ ; on devine un modillon assez similaire sur le clocher de Saint-Quentin de Luc-sur-mer qui date du XIIe siècle ; enfin, certains modillons de l'église Saint-Martin de Cambes-en-plaine y ressemblent.

Le second style dégagé pourrait en fait être rapproché du premier. Nous l'étudieront séparément dans un premier temps pour mélanger les deux séries si cela se trouve être nécessaire. Ce style correspond à des modillons, représentant là aussi des créatures fantasques qui se caractérisent par des yeux en amande, des sourcils « importants en forme de triangle sculptés quasiment en méplat sur le modillon, la forme du visage n'étant pas clairement dégagée à cet endroit.

Le troisième style concerne principalement les modillons représentant des visages humains. Ici, la sculpture est très fine : elle va jusqu'à représenter les rides. Les visages sont expressifs, comiques, les yeux sont travaillés. On penserait ici que le sculpteur a cherché à représenter la réalité au plus près, tout le contraire du premier et du second style répertoriés.

⁶ CAUMONT Arcisse (de), *statistique monumentale du Calvados, tome 1 :arrondissement de Caen*, Paris, Derache, 1846, p.348-349

⁷ CAUMONT Arcisse (de), *statistique...ibid.* p.410-413

Les chapiteaux

Les chapiteaux sculptés de l'église sont situés soit dans la nef, ils datent alors du début du XIIe siècle, soit dans la travée sous clocher, ils datent alors sans doute de la seconde moitié du XIe. Les deux séries sont de facture très différente.

Selon Maylis Baylé⁸, les chapiteaux des piles du clocher dateraient des années 1060. Ils sont essentiellement décorés de motifs floraux, de rubans, d'entrelacs, de quelques masques et de volutes d'angle. Toujours selon Maylis Baylé, ces chapiteaux seraient lointainement inspirés des chapiteaux de la crypte de la cathédrale de Bayeux et de la nef de la cathédrale de Rouen.

Le niveau supérieur du clocher est plus récent, il daterait des années 1080. Je n'ai pas encore étudié cette partie de l'église.

Les chapiteaux de la nef me semblent plus grossièrement sculptés, mais aussi plus riches que les chapiteaux du chœur, ils représentent pour beaucoup d'entre eux des créatures difformes et monstrueuses, alternés avec des chapiteaux à godron typiques de la Normandie romane.

Il est intéressant de constater que c'est la nef qui contient le plus de sculptures figuratives, qui représentent des monstres effrayants, difformes. Or, c'est dans la nef que les fidèles se trouvent lors des offices. Ici, on pourrait donc avancer que les chapiteaux de la nef de l'église de Thaon ont un but didactique : ils sont là pour illustrer les tourments de l'Enfer, pour montrer aux fidèles ce qu'ils risquent de croiser dans l'autre vie s'ils ne respectent pas les valeurs de leur Eglise.

Parmi ces figures monstrueuses, certaines méritent à mon avis d'être commentées. J'ai commencé par l'une d'elles, située sur un chapiteau du mur sud de la nef.

Un détail frappe la vue : la créature est dotée d'une corne de grande taille sur le nez. C'est ce détail qui me fait émettre l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un unicornus ou d'un monokéros, c'est-à-dire d'un rhinocéros ou d'une licorne. A l'époque romane, la licorne n'est pas telle qu'on l'imagine de nos jours ; un élégant cheval blanc doté d'une longue corne torsadée sur le front. Cette image est apparue à la toute fin du Moyen-Âge, au XV^e siècle avec par

⁸ BAYLE Maylis, « l'église Saint-Pierre de Thaon », [en ligne]. Disponible sur <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/thaon/eglise> [septembre 2013]

exemple, la série de six tapisseries, intitulée « la dame à la licorne ». Avant cette époque, la licorne est souvent décrite comme une créature au corps de cheval, aux pieds d'éléphants, à la queue de lion ou de cochon, à la tête de cerf ou de chèvre. En tous les cas, elle est dotée d'une corne, de longueur variable, mais toujours mortelle. Isidore de séville dit du Monokéros : « Rhinocéros est le nom donné par les grecs. En latin, cela donne « in nare cornu ». Le rhinocéros et le monocéros sont le même animal, comme la licorne (unicornus). Il a quatre pieds et une corne au milieu du front, si dure et si forte que soit l'attaque, il envoie son ennemi au loin ou il le perce ». Ce qui est réellement important chez cette créature, qu'on l'appelle monokéros, unicornus, licorne ou rhinocéros, c'est la corne. Or, la sculpture est très simple, sans détails superflus, on remarque tout de suite sa corne proéminente. C'est ce qui me fait penser qu'il pourrait s'agir d'une telle créature.

L'autre créature intéressante à étudier se situe sur le même chapiteau, sur le côté opposé. Il s'agit d'une créature monstrueuse, dotée d'une grosse tête qui semble englober la créature devant elle, ses pattes de devant sont doublées, mais on ne peut apercevoir celles de derrière. Elle a également le poitrail recouvert d'écailles. Son aspect peut faire penser à une créature amphibie ou à un monstre aquatique. Il est impossible de définir de quel monstre marin il s'agit car il en existe des centaines. La mer, dans l'imaginaire médiéval, est remplie de créatures monstrueuses et terrifiantes. Les récits des marins, mais aussi les écrits de l'Ancien Testament et des auteurs Antiques en rapportent bien des exemples. Selon Delibour, les sculpteurs se sont saisis de ce bestiaire innombrable en représentant des créatures affublées de queues de poissons, d'écailles et de pattes palmées⁹. Parfois, ils ont même repris la forme de créatures terrestres en y ajoutant des écailles ou une coquille de bernard-l'hermite.

Ces deux exemples font partie d'un ensemble bien plus large qu'il sera intéressant de compléter. Notons entre autre, la colombe qui tient dans son bec un rameau d'olivier et qui illustre donc un passage de la Bible, les masques aux angles d'un chapiteau, qui semblent représenter des ours, un démon dentu près à dévorer et d'autres quadrupèdes étranges.

En conclusion, on pourrait dire que le décor sculpté de l'église de Thaon, du moins son décor sculpté figuratif a un réel but d'enseignement et d'illustration à l'égard des fidèles.

⁹ DELIBOUR Victor-Henri, *Bestiaire sculpté*, op.cit.p.222

Le chœur, lieu sacré est totalement dépourvu de figures monstrueuses tandis que la nef, lieu des fidèles en est remplie. Les modillons quant à eux pourraient être en partie lus comme une sorte de résumé : se côtoient monstres difformes, visages torturés vivant les angoisses des tourments de l'Enfer mais aussi, figures apaisées et sereines de ceux qui ont bien respecté les principes de l'Eglise et qui ont la conscience tranquille.

Intérêt de l'usage des outils informatiques.

L'usage des outils informatiques et numériques me paraît désormais incontournable, tant dans la recherche que dans la mise en valeur du patrimoine. En effet, l'essor de ces outils ces dix dernières années notamment, permet de répondre à plusieurs problèmes de manière simple, efficace et bien souvent peu coûteuse : diffusion de l'information, étude des données, mise en valeur des recherches ...

L'intérêt de l'usage des outils informatiques dans la recherche passe par plusieurs points.

D'abord, la diffusion de l'information. L'idée de mettre à disposition des résultats de la recherche, les données récoltées, notamment les photographies des sculptures via un site internet. Le problème qui se pose est alors celui de la propriété intellectuelle. A partir du moment où les données sont accessibles à tous, il faut les protéger. Il faut laisser à tous la possibilité de se servir des données, mais en respectant les droits d'auteur ?

Second point : la numérisation en 3 dimensions de l'édifice. Cela offre plusieurs possibilités. Il s'agit d'abord de l'étude de l'édifice. La numérisation permet d'y avoir accès en dehors des visites, de le manipuler, de l'étudier en détail, d'avoir accès à des points inatteignables dans la réalité ...

La numérisation permet également de modifier la réalité. L'idée est de se rapprocher le plus possible de ce qu'était l'église au XII^{ème} siècle : restituer les bas-côtés et l'entrée de l'époque, supprimer les baies ouvertes dans le chœur à l'époque gothique etc. Ceci afin de répondre à des questions telles que : quelles sculptures apparaissaient en premier lorsque l'on entrait dans l'église ? Les jeux de lumière, si chers à Henri Focillon, étaient-ils pris en compte par les sculpteurs ? Quel résultat l'ensemble donnait-il ?

Enfin, la numérisation permettrait dans l'idéal de sauvegarder un maximum d'informations sur l'église et ses sculptures, à l'attention des chercheurs futurs qui s'intéresseraient au même sujet que moi, ou à un sujet approchant. Ici, on rencontre le même problème de propriété intellectuelle que pour la mise à disposition des photographies et des informations. D'ailleurs, l'idée est la même, internet permet de faire avancer la recherche par une mutualisation des données récoltées par les chercheurs, à condition que cette mutualisation soit sûre.

Enfin, les outils informatiques et numériques servent la mise en valeur du patrimoine qu'est l'église de Thion.

Cette idée entraîne dans le cas de ma recherche, une double application.

Elle doit d'abord donner envie aux potentiels visiteurs de se rendre sur place. Cela passe par le site internet créé pour la recherche avec notamment un lien vers la vidéo de présentation de la modélisation de l'église.

Une fois sur place, les outils informatiques ont encore leur utilité : faciliter la visite. Cela pourrait passer par la mise en place de QR codes à des endroits stratégiques, qui mèneront aux sites internet et à l'application basée sur la modélisation numérique.

Ainsi, les outils informatiques et numériques servent à la fois la recherche en la facilitant et la mise en valeur du patrimoine en permettant une plus grande diffusion de l'information à l'intention des chercheurs mais aussi des simples amateurs de sculpture et des visiteurs.

Annexe 2

AVET - BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2014			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANTS
Assurance	200,00 €	Adhésions de base	150,00 €
Papeterie, consommables informatiques	350,00 €	Adhésions de soutien	2 500,00 €
Affranchissements	500,00 €	Vente de documents et dons	350,00 €
Journal n° 13	400,00 €	Visites guidées	400,00 €
Journal n° 14	400,00 €	Subvention de la mairie de Thaon	570,00 €
Adhésions associations	150,00 €	Intérêts du livret A	800,00 €
Manifestations, collations	150,00 €		
Anniversaire AVET	200,00 €	Du livret A sur le compte	3 980,00 €
Livres, plaquettes, cartes postales	1 000,00 €		
Datations au carbone 14	2 000,00 €		
Panneaux d'information	1 500,00 €		
Participation à l'étude du décor roman	700,00 €		
Pierres en lumière	1 000,00 €		
Divers	200,00 €		
Total charges	8 750,00 €	Total des produits	8 750,00 €

Yves Leullier

AVET - BILAN FINANCIER du 12/10/2012 au 12/10/2013			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Cotisations assurance	189,41 €	Intérêts 2012	705,42 €
Frais bancaires	22,30 €		
Abonnement	135,00 €	Subvention de la mairie de Thaon	540,00 €
dépliants	203,00 €	Don de Mr Meyer	3 333,33 €
Pierres en lumière	1 000,00 €	Visites guidées, ventes et dons	1 950,33 €
Gerbe obsèques	90,00 €	Adhésions de base = 10 € (13)	130,00 €
Papeterie	67,45 €	Adhésions de soutien >= 20 € (79)	2 190,00 €
Affranchissements	172,60 €		
Timbres	126,00 €		
Manifestations, collations	111,37 €		
Total	2 117,13 €	Total	8 849,08 €
SOLDE AU 12/10/2012	MONTANT	SOLDE AU 12/10/2013	MONTANT
Compte sur livret	49,50 €	Compte sur livret	50,32 €
Livret A	32 318,75 €	Livret A	39 857,52 €
Compte courant	1 622,25 €	Compte courant	814,61 €
Total	33 990,50 €	Total	40 722,45 €

Yves Leullier